



Juillet
2026

FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
LA POSTE

PPV : 150 € BRUT

FO COM OBTIENT UNE PREMIÈRE AVANCÉE MAIS LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS

FO Com a écrit plusieurs fois à la PDG de La Poste pour exiger une mesure immédiate en faveur du pouvoir d'achat des postières et des postiers.

Enfin, La Poste annonce le versement d'une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 150 € brut. Cette décision n'est pas le fruit du hasard. Elle est la conséquence des revendications portées avec détermination par FO Com.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les personnels dont la rémunération est inférieure à 40 000 € brut sur les 12 derniers mois. L'ensemble des classes I et II ainsi qu'environ 60 % des agents de classe III sont concernés.
- Les agents (même CDD et intérimaires) présents dans l'entreprise au moment du versement.
- Un montant calculé au prorata du temps de travail.
- Le versement est prévu avec la paie d'octobre.

150 €... ET APRÈS ?

Ne nous trompons pas, cette somme ne compense pas :

- des années de gel des traitements et d'absence de revalorisation substantielle des salaires
- une inflation qui grignote chaque mois un peu plus notre pouvoir d'achat
- les réorganisations permanentes
- les suppressions d'emplois
- une charge de travail toujours plus importante.

Parce que les postières et les postiers méritent bien davantage qu'une prime ponctuelle, FO Com ne se satisfera pas d'un chèque unique et continue d'exiger :

- la réouverture immédiate des négociations annuelles obligatoires
- de véritables augmentations générales des salaires
- une reconnaissance durable de l'engagement des personnels

Mais ne nous trompons pas de combat : ce que les postières et les postiers attendent, ce ne sont pas des primes exceptionnelles... ce sont des salaires qui permettent de vivre dignement toute l'année.

FO COM CONTINUERA À PORTER CETTE EXIGENCE AVEC DÉTERMINATION